



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies sexuellement transmissibles

Question écrite n° 20055

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la recrudescence des maladies sexuellement transmissibles (MST), résultant d'une reprise des comportements sexuels à risques. Les dernières statistiques fournies par le bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'Institut de veille sanitaire font état d'une augmentation des MST en France et plus particulièrement chez les jeunes. Au-delà des conséquences sanitaires propres à ces infections (maladies chroniques chez l'homme, risques de stérilité chez la femme), ces données mettent en évidence le risque de transmission accru des virus du sida et de la syphilis. Cette dernière, qui avait quasiment disparu en France dans les années 1990, est réapparue au début des années 2000. En dépit des campagnes d'information et de prévention, cette pathologie, potentiellement grave en l'absence de traitement, progresse. Entre 2000 et 2006, 2306 cas ont été diagnostiqués en France. Il lui demande quelles mesures concrètes de prévention et de sensibilisation entend prendre le Gouvernement pour inverser cette tendance.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20055

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2008, page 2822

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)